

## COMPTRE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2015

Secrétariat Général  
BG/HB/MM "CR 16 novembre 2015"

L'An Deux Mil Quinze, le seize novembre,  
le Conseil Municipal de Courbevoie dûment convoqué le 10 novembre 2015,  
s'est assemblé à vingt heures, dans la salle du Conseil,  
sous la présidence de Madame Marie-Pierre LIMOGÉ, Première Adjointe au Maire.

Madame LIMOGÉ déclare la séance ouverte,

**LE CONSEIL, après en avoir délibéré,**

**A l'unanimité, DECIDE DE DESIGNER** à main levée le secrétaire de séance, conformément aux articles L. 2121-15 et L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales et **ELIT** en cette qualité Madame Catherine ECRAN.

Le secrétaire procède à l'appel. Le nombre de membres composant le Conseil est de 53, dont 53 en exercice et 46 présents à l'ouverture de cette séance :

	Présent	Procuration à
M. Jacques KOSSOWSKI	à partir du dossier n°6	Mme Marie-Pierre LIMOGÉ jusqu'au dossier n°5 inclus
Mme Marie-Pierre LIMOGÉ	X	
M. Eric CESARI	X	
M. Daniel COURTES	X	
Mme Nicole PERNOT	X	
M. Patrick GIMONET	X	
Mme Christiane RADENAC	X	
M. Jean SPIRI	X	
Mme Aurélie TAQUILLAIN	X	
M. Bernard ACCART	X	
Mme Charazed DJEBBARI	X	
M. Yves JEAN	X	
Mme Sandrine LOCQUENEUX	X	
M. Serge DESEMAISON	X	
Mme Laetitia DEVILLARS	X	

	Présent	Procuration à
Mme Nathalie RENAULT	X	
Mme Marion JACOB-CHAILLET	X	
M. Hervé DE COMPIEGNE	X	
M. Michel GEORGET	X	
Mme Catherine MORELLE	X	
M. Arthur SAINT-GABRIEL	X	
M. Guy RAYER	X	
Mme Christine FRANCOZ	X	
Mme Martine BORAGNO	X	
Mme Solange ROSSIGNOL	X	
M. Jean-Michel HU YANG	X	
M. Hervé CHATELAIN	X	
M. Stéphane FICHANT	X	
Mme Catherine ECRAN	X	
Mme Maria GARCIA		Madame Catherine ECRAN
M. José DO NASCIMENTO		Monsieur Eric CESARI
Mme Blandine POULIQUEN	X	
Mme Bouthaina SEBBATA		Monsieur Daniel COURTES
M. François LATTOUF	X	
Mme Sybille D'ALIGNY	X	
M. Reynald MONGIN		Monsieur Patrick GIMONET
Mme Stéphanie SOARES	X	
Mme Caroline CORNU	X	
M. Khalid AIT OMAR	X	
M. Pierre LAROCHE	X	
Mme Diane ZEITOUN	X	
M. Jean-André LASSERRE	X	
Mme Corinne LEROY-BUREL		Madame Ghizlaine GUESSOUS
M. Jean-Philippe ELIE	X	
M. Karim LARNAOUT	X	
Mme Cécile BOUCHERIE	X	
M. Alban THOMAS	X	
M. Richard CROCHE	X	
Mme Floriane DENIAU	X	
Mme Dominique GUILLOUARD	X	
M. Arash DERAMBARSH		Madame Dominique GUILLOUARD
Mme Ghizlaine GUESSOUS	X	
M. Marcel POUJADE	X	

Soit :

Conseillers municipaux présents :	46
Conseillers municipaux ayant donné pouvoir :	07
Conseillers municipaux absents, non représentés :	00

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer valablement en application de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales et **APPROUVE à l'unanimité** le compte-rendu de la séance du 28 septembre 2015 qui a été transmis par courriel le 2 octobre 2015.

-----

**LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**APPROUVE** la convention de partenariat entre la Ville et l'association SOLIHA Paris – Hauts-de-Seine – Val d'Oise relative à l'amélioration et l'adaptation de l'habitat pour une durée de 3 ans à compter de la date de sa signature.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à la signer et tous les documents y afférents et à les exécuter.

***Délibération adoptée par 53 pour***

-----

**APPROUVE** la convention entre la Ville et la Communauté d'Agglomération Seine-Défense concernant la refacturation à cette dernière des dépenses de personnel relevant des compétences relatives à l'éclairage public et la signalisation tricolore et lumineuse, ainsi que la collecte des déchets des ménages et déchets assimilés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention et à l'exécuter.

***Délibération adoptée par 53 pour***

-----

**VOTE** la décision modificative n° 4 du budget Ville (*cf. annexe n° 1*).

***Délibération adoptée par 46 pour et 7 absentions***

**VOTE** les attributions de subventions (*cf. annexe n° 1*).

***Délibération adoptée par 53 pour***

**VOTE** la décision modificative n° 1 du budget annexe de la cantine (*cf. annexe n° 2*).

***Délibération adoptée par 46 pour et 7 absentions***

-----

**PROCEDE** à la désignation des membres du jury relatif au marché de maîtrise d'œuvre portant sur le réaménagement des places Sarraill et de la gare, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à bulletins secrets, scrutin qui donne les résultats suivants :

**Votants : 53**

**Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 53**

**Blancs ou nuls : 0**

**Suffrages exprimés : 53**

**Sièges à attribuer : 5**  
**Quotient électoral : 10,6**

Ont obtenu :

Liste A	44 voix	soit	4 sièges
Liste B	07 voix	soit	1 siège
Liste C	02 voix	soit	0 siège

**En conséquence, sont déclarés élus** pour siéger au sein du jury relatif au marché de maîtrise d'œuvre portant sur le réaménagement des places Sarrail et de la gare :

Titulaires : Madame Marie-Pierre LIMOGÉ, Monsieur Daniel COURTES, Monsieur Bernard ACCART, Monsieur Hervé de COMPIEGNE et Monsieur Alban THOMAS.

Suppléants : Monsieur Eric CESARI, Monsieur Jean SPIRI, Madame Sybille d'ALIGNY, Monsieur Jean-Michel HU YANG et Madame Ghislaine GUESSOUS.

-----

**APPROUVE** la convention type de partenariat entre la Ville et les Entreprises/Institutionnels pour l'organisation du prix Attractive Innovation.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à la signer, ainsi que tous les documents y afférents et à les exécuter.

**Délibération adoptée par 46 pour, 7 abstentions**

-----

**PREND ACTE** de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2016.

-----

**APPROUVE** le traitement des documents déclassés des bibliothèques municipales, notamment leur cession à titre gratuit à des associations à caractères culturel ou social.

**FIXE** les tarifs de vente aux particuliers comme ci-après :

- 1 euro pour un livre de poche ou un CD,
- 2 euros pour un livre de format courant,
- 5 euros pour un livre d'art ou un dictionnaire.

**Délibération adoptée par 53 pour**

-----

**APPROUVE** le règlement intérieur du Printemps des artistes fixant les conditions de participation à cette manifestation et précisant le contenu du dossier de candidature.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.

**Délibération adoptée par 53 pour**

-----

**DECIDE** que la Ville siègera au conseil d'administration de DEFACTO à compter de la date exécutoire des délibérations des conseils municipaux de Courbevoie et de Puteaux.

**DECIDE** que la Ville règlera désormais à DEFACTO la contribution financière prévue à l'article R. 328-7 du code de l'urbanisme et notamment celle due au titre de l'année 2015.

***Délibération adoptée par 53 pour***

**DECIDE** de voter à bulletins secrets pour l'élection des trois représentants de la Ville appelés à siéger au conseil d'administration de DEFACTO, scrutin qui donne les résultats suivants :

**Votants : 53**

**Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 53**

**Blanc ou nul : 2**

**Suffrages exprimés : 51**

Ont obtenu :

- |                                |         |
|--------------------------------|---------|
| - Monsieur Jacques KOSSOWSKI   | 44 voix |
| - Madame Marie-Pierre LIMOGÉ   | 44 voix |
| - Monsieur Eric CESARI         | 44 voix |
| - Monsieur Jean-André LASSERRE | 07 voix |

**En conséquence, sont déclarés élus** en qualité de représentants de la Ville pour siéger au conseil d'administration de DEFACTO :

- Monsieur Jacques KOSSOWSKI,
- Madame Marie-Pierre LIMOGÉ,
- Monsieur Eric CESARI.

-----

**PREND ACTE** du compte-rendu par Monsieur le Maire des décisions prises en vertu de la délégation accordée sur la base de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, dont chaque membre du conseil a reçu la liste avec la convocation à la présente réunion.

**Liste des décisions prises selon l'article L 2122-22 du C.G.C.T.**

<b>DATE</b>	<b>OBJET</b>
du 25/09/2015 au 30/10/2015	Renouvellements et modification de concessions situées dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec
29/09/2015	Convention d'occupation précaire du domaine public Ville de Courbevoie / GIP "Maison de l'emploi, de la Formation et des Entreprises - Rives de Seine"
29/09/2015	Préemption des lots 9 et 16 de l'immeuble sis 20, rue du Moulin des Bruyères à un prix différent de celui de la déclaration d'intention d'aliéner
du 30/09/2015 au 30/10/2015	Achats de concessions situées dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec
05/10/2015	Reprise des concessions temporaires, trentenaires et cinquantenaires dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec

05/10/2015	Reprise des terrains communs dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec
------------	---

**LISTE DES DECISIONS POUR LES MARCHES**

<b>DATE</b>	<b>MONTANT HT</b>	<b>SOCIETE</b>
25/09/2015	206 770 €	RATP Navette municipale CURVIABUS - Service de transport à la demande
02/10/2015	*	PRUNEVIELLE Illuminations de Noël pour la ville de Courbevoie - Lot 1 : Pose et dépose des matériels d'illuminations existants <i>* marché à bons de commande :</i> <i>montant minimum annuel : 150 000 € HT</i> <i>montant maximum annuel : 285 000 € HT</i>
02/10/2015	28 316,80 €	PRUNEVIELLE Illuminations de Noël pour la ville de Courbevoie - Lot 2 : Conception, création, réalisation et mise en place d'un grand décor de Noël
02/10/2015	*	MODUGAME Fourniture et livraison de mobiliers spécifiques aux services petite enfance et enseignement - Lot 3 : Tapis et articles en mousse et semi-dur <i>* marché à bons de commande :</i> <i>sans montant minimum</i> <i>montant maximum annuel : 15 000 € HT</i>
02/10/2015	*	PHARMACIE DE LA LEGION D'HONNEUR Fourniture et livraison de mobiliers spécifiques aux services petite enfance et enseignement - Lot 4 : Petits matériels hôteliers <i>* marché à bons de commande :</i> <i>sans montant minimum</i> <i>montant maximum annuel : 8 500 € HT</i>
07/10/2015	*	ID VERDE Réaménagement de la place des Pléiades - Lot 1 : Voirie réseaux divers – génie civil (VRD) <i>* montants forfaitaires du marché :</i> <i>tranche ferme avec variante : 570 922,85 € HT</i> <i>tranche conditionnelle n°1 : 26 851,33 € HT</i> <i>tranche conditionnelle n°2 : 34 484,04 € HT</i>
07/10/2015	22 300 €	PRUNEVIELLE Réaménagement de la place des Pléiades - Lot 2 : Eclairage public
07/10/2015	*	MARCEL VILLETTE Réaménagement de la place des Pléiades - Lot 3 : espaces verts et arrosage <i>* montants forfaitaires du marché :</i> <i>tranche ferme : 108 442,50 € HT</i> <i>tranche conditionnelle n°1 : 1 272,50 € HT</i> <i>tranche conditionnelle n°2 : 865 € HT</i>

08/10/2015	*	<p>SIMONNEAU SARL AMO pour la mise en accessibilité des ERP/IOP de la ville de Courbevoie</p> <p>* <i>marché à prix mixtes</i> <i>montant forfaitaire : 99 630 € HT</i> <i>prestations à bons de commandes :</i> <i>sans montant minimum</i> <i>montant maximum : 8 500 € HT</i></p>
08/10/2015	*	<p>SOCIETE INTERDEPANNAGE Enlèvement des véhicules automobiles sur le territoire de la commune de Courbevoie et mise en fourrière et gardiennage de ces véhicules</p> <p>* <i>marché à prix mixtes</i> <i>montant forfaitaire annuel : 87 524 € HT correspondant au montant minimum de commande et avec un montant de commande maximum correspondant au minimum augmenté de 20 000 € HT sur la durée du marché sur la base du bordereau de prix unitaires</i></p>
09/10/2015	*	<p>FIT CONSEIL Travaux topographiques et établissement de plans sur le territoire de la commune - Lot 1 : Relevés des bâtiments communaux</p> <p>* <i>marché à bons de commande :</i> <i>montant minimum annuel : 40 000 € HT</i> <i>montant maximum annuel : 124 000 € HT</i></p>
09/10/2015	*	<p>FIT CONSEIL Travaux topographiques et établissement de plans sur le territoire de la commune - Lot 2 : Relevés topographiques de l'espace public communal</p> <p>* <i>marché à bons de commande :</i> <i>montant minimum annuel : 40 000 € HT</i> <i>montant maximum annuel : 124 000 € HT</i></p>
09/10/2015	*	<p>YANN ROSSIGNOL PHOTOGRAPHE Prestations de photographies pour la ville de Courbevoie</p> <p>* <i>marché à bons de commande :</i> <i>sans montant minimum annuel</i> <i>montant maximum annuel : 80 000 € HT</i></p>
09/10/2015	*	<p>AMICA Maintenance des postes de transformation haute tension des bâtiments communaux de Courbevoie</p> <p>* <i>marché à prix mixtes :</i> <i>partie forfaitaire annuelle relative à la maintenance préventive : 18 461,30 € HT</i> <i>partie à bons de commande :</i> <i>sans montant minimum</i> <i>montant maximum annuel : 30 000 € HT</i></p>
09/10/15	*	<p>TOTAL MARKETING FRANCE Fourniture de carburant en station par cartes accréditatives - Lot 1 : Fourniture de Gas-Oil et de Super 95</p> <p>* <i>marché à bons de commande :</i> <i>montant minimum annuel : 100 000 € HT</i> <i>montant maximum annuel : 200 000 € HT</i></p>

14/10/2015	*	S.A. CREATIONS MATHOU Fourniture et livraison de mobiliers spécifiques aux services petite enfance et enseignement - Lot 2 : Mobilier petite enfance <i>* marché à bons de commande : sans montant minimum montant maximum annuel : 30 000 € HT</i>
15/10/2015	64 403,89 €	POTAR HURLANT Fourniture de matériels de sonorisation pour la ville de Courbevoie - Lot 1 : fourniture de matériels de son et lumière pour l'espace Carpeaux
16/10/2015	77 988 €	RENAULT RETAIL GROUP COURBEVOIE Achats de véhicules - Lot 1 : Achat de quatre véhicules neufs
16/10/2015	12 089,88 €	URBACAR Achats de véhicules - Lot 2 : Achat de véhicules deux roues
16/10/2015	27 590 €	CAPM (ANGCHA) Achats de véhicules - Lot 3 : Achat d'un chariot de manutention avec fourche télescopique muni d'un godet
22/10/2015	74 848,40 €	RENAULT TRUCKS GRAND PARIS Achats de véhicules - Lot 4 : Achat d'un véhicule poids lourd
27/10/2015	117 775 €	CULTURE SUR MESURE Co-production d'une manifestation littéraire relative au Festival des mots libres

**ENTEND** les questions orales posées relatives à :

- la convention de réservation de logements du patrimoine de l'OPH au bénéfice de la Ville, ainsi que les critères relatifs à l'attribution de ces logements par la Ville,
- la commission d'attribution des logements de l'OPH élue par son conseil d'administration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 04.

La Secrétaire

Le Maire,

Catherine ECRAN

Jacques KOSSOWSKI  
Député des Hauts-de-Seine

Annexes :

- décision modificative n°4 du budget principal Ville (*annexe n° 1*)
- décision modificative n°1 du budget annexe cantine (*annexe n° 2*)